



# V<sup>E</sup> CONGRÈS UNSA-ICNA

---

## RÉSOLUTION GÉNÉRALE

L'UNSA-ICNA a tenu son cinquième Congrès du 02 au 06 octobre 2017 à Brest.

L'UNSA-ICNA réaffirme l'unité de la DGAC dans la Fonction Publique de l'État comme seule structure acceptable pour notre administration et se félicite d'avoir su convaincre de la nécessité d'une séparation fonctionnelle renforcée.

Les attaques récentes portées contre les agents publics, avec l'absence d'une compensation de la hausse de la CSG, la réinstauration du jour de carence, le gel du point d'indice et la non application de l'accord PPCR, sont des problématiques qui concernent directement les ICNA. L'UNSA-ICNA les appelle à prendre, eux-aussi, toute leur part à la préservation des acquis de la Fonction Publique.

L'UNSA-ICNA a signé son premier protocole. Il acte, enfin, l'arrêt total de la baisse des effectifs ICNA, la priorité absolue de l'UNSA-ICNA. La fidélité du syndicat à cette revendication et sa fermeté ont permis cette victoire. La croissance du trafic constatée et l'actualisation des prévisions montrent désormais la nécessité d'une politique de recrutements sur le long terme. A l'aube des négociations des plans de performance pour la 3<sup>e</sup> période de référence, l'UNSA-ICNA entend garder cette ambition.

L'UNSA-ICNA déplore que les politiques passées en matière de recrutements fassent désormais peser sur les conditions de travail des ICNA des pressions excessives. Aussi l'UNSA-ICNA réaffirme son attachement aux deux piliers des conditions de travail des ICNA que sont le travail en équipe et le 1 jour sur 2 sur le cycle. Il revendique le renforcement, pour chaque ICNA, des protections de ses conditions d'emploi autour d'un socle commun inaliénable, clé de voûte de notre statut et catalyseur de notre cohésion professionnelle, aujourd'hui mise à mal.

La baisse des effectifs et l'augmentation du trafic ont conduit à une forte augmentation de la charge de travail des ICNA. L'UNSA-ICNA revendique une légitime revalorisation des qualifications. D'autre part, l'UNSA-ICNA œuvrera à une harmonisation de la part indemnitaire des rémunérations au sein d'un même groupe.

L'UNSA-ICNA dénonce la bureaucratie excessive qui régit maintenant les licences de contrôle, qu'elle vienne de l'Europe ou de l'administration. L'UNSA-ICNA n'accepte plus que, sous couvert d'une prétendue amélioration de la sécurité, il soit imposé de nouvelles règles contraignantes. Les contrôleurs restent les premiers garants de la sécurité sur les positions de contrôle.

Alors qu'un lobby de compagnies aériennes tente de déstabiliser le droit de grève des ICNA, l'UNSA-ICNA considère que le principe du service minimum résulte d'un juste équilibre entre droit de grève et continuité du service public. Les prises de position répétées en faveur d'une déclaration préalable sont considérées par l'UNSA-ICNA comme de nature à remettre en cause gravement cet équilibre. L'UNSA-ICNA combattra avec la plus grande fermeté tout déséquilibre qui pourrait s'instaurer dans la mise en œuvre du service minimum tel qu'il est décliné aujourd'hui.

Malgré des budgets d'investissement importants, l'UNSA-ICNA s'alarme de la situation technique de la DSNA. Il dresse un bilan accablant de la gestion des grands programmes de modernisation technique, 4-Flight et SYSAT. Ces échecs ont des conséquences immédiates sur les conditions de travail des contrôleurs. L'UNSA-ICNA exige de la DGAC qu'elle tire les conséquences de ce qui s'annonce un fiasco industriel, et entreprenne les actions nécessaires pour garder la maîtrise de ses programmes.

Alors qu'une nouvelle réforme des retraites est annoncée, l'UNSA-ICNA sera particulièrement vigilant sur l'étude du changement de mode de calcul des pensions. Les spécificités liées à la carrière atypique des ICNA devront être prises en compte pour améliorer leur taux de remplacement. L'UNSA-ICNA convoquera une convention nationale thématique sur le sujet dès les intentions du Gouvernement connues.

Au travers de la bataille des effectifs, l'UNSA-ICNA a montré qu'un syndicalisme de valeurs, honnête, et sans compromission, pouvait amener des résultats.

C'est dans cet esprit que l'UNSA-ICNA compte renforcer les protections des conditions de travail dont chaque ICNA pourra se prévaloir face à d'imprudentes dérives parfois subies.

C'est cette voie que l'UNSA-ICNA entend porter à l'occasion des prochaines élections professionnelles de 2018.

*Adoptée à l'unanimité*

---